



**ASSEMBLEE GENERALE
ELECTIVE
Du 7 novembre 2020
15 h
Salle rue de Pronac**

CONVOCAATION

SAMEDI 7 novembre 2020

L'Ordre du jour sera le suivant :

- Accueil des licenciés et des invités
- Ouverture de l'Assemblée Générale
- Nomination des scrutateurs
- Approbation du C.R. de l' A.G. 2019
- Compte rendu moral du Président
- Présentation des candidats
- C.R. Financier et présentation du Budget Prévisionnel 2020/2021
- Approbation du C.R. financier et vote du Budget
- Bilan Sportif
- Election à un tour, majorité absolue (consignes fédérales)
- Réponse aux questions posées par écrit au secrétariat pour le **31 octobre 2020**
- Allocution des invités
- Proclamation du résultat des élections
- Réunion du Comité Directeur
- Election du Président par l'A.G.
- Constitution du bureau
- Election du délégué du club en cas d'indisponibilité du Président

Conformément à nos statuts, un quorum du tiers des adhérents à jour de cotisation pour la saison en cours, doit être atteint pour que l'assemblée délibère valablement.

Nous souhaitons donc vivement votre participation. Si toutefois cela ne pouvait être le cas, conformément aux statuts, vous avez la possibilité de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix en lui donnant le pouvoir ci-joint, rempli et signé.

Les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés de leur représentant légal pour voter.

Veillez croire, cher adhérent, à nos salutations sportives.

Le Président
Eric MOREL



=====
Découper et renvoyer signé pour le 31/10/20 au : 17 La Villette ROLLOT 80500

POUVOIR

Je soussigné

demeurant

donne pouvoir à M.

pour me représenter à l'Assemblée Générale du Club de Tir de Rollot qui se tiendra le 7 novembre 2020, à 15 h en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Bon pour pouvoir, à

Signature